

Rapporteur : **Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

Subvention exceptionnelle à l'association « UTOPIE DIDACTIQUE »

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique événementielle, la ville de Châtelleraut est à l'initiative de nombreuses animations sur le territoire.

« Utopie Didactique » est une association de sensibilisation et d'éducation à l'environnement qui œuvre dans l'intérêt général pour initier des comportements éco-citoyens et financer au profit des jeunes bénévoles des stages sportifs.

Cette association intervient, sous forme de chantiers loisirs afin d'apporter un soutien logistique notamment pour la «Fête du nouveau souffle » le 26 juin 2009, l'inauguration de la place Winston Churchill le 2 septembre 2009 et la Soirée Étudiante le 25 septembre prochain.

Elle fait notamment intervenir bénévolement des jeunes du quartier d'Ozon pour le soutien logistique, le nettoyage des sites de manifestations et pour une action de sensibilisation au tri des déchets

C'est pour sa participation à ces manifestations qu'elle sollicite de la Ville une subvention exceptionnelle.

* * * * *

VU l'article L1611-4 du CGCT relatif au contrôle sur les associations subventionnées

VU l'article 6 de la loi du 1er juillet 1901, relative à l'organisation des associations,

CONSIDERANT l'intérêt collectif recherché à travers les actions menées par cette association,

CONSIDERANT que la Ville de Châtelleraut a estimé que la participation de l'association a revêtu un intérêt public pour la commune en matière d'animation pour la population et de valorisation de la ville à travers la communication de la manifestation,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association « Utopie Didactique », d'un montant de 1 500 € .

Le montant de la dépense sera imputé sur le compte 023 / 6574 / 1100.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtelleraut
Transmis à la sous-préfecture, le 22/09/09
Publié en mairie le 18/09/09

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault